

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

CCPOH - Communauté de
Communes des Pays de
l'Oise et d'Halatte (60)
1 rue d'Halatte

60700 Pont Saint Maxence

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes des Pays de l'Oise et d'Halatte (60)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 24600092100022

Code postal / Ville : 60700 Pont Saint Maxence

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025-15

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Abla KAOU LALA - Tél : +33 344700401 - Mail : marchespublics@ccpoh.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Conforme au règlement de consultation

Capacité économique et financière : Le candidat devra se conformer aux pièces demandées dans le RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 26 septembre 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Distribution du magazine intercommunal Notre Pays

Classification CPV : 64121100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Distribution du magazine intercommunal Notre Pays dans tout le territoire de la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH)

Lieu principal d'exécution : CCPOH Oise

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée hors TVA : 90000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

05 septembre 2025